

Note d'informations du 23/03/2020

Maintenez vos paiements inter entreprises !

Cher(e)s Client(e)s

Nous entamons la deuxième semaine de confinement et, parallèlement à l'état sanitaire, la santé financière des acteurs économiques préoccupe. Le ralentissement de l'activité économique, voire son arrêt brutal dans certains secteurs, provoque une panique chez certains chefs d'entreprise en proie à de réelles inquiétudes concernant leur trésorerie actuelle et future.

Des mesures immédiates ont été mises en places pour préserver au maximum les trésoreries et permettre notamment d'assurer le paiement des salaires de fin mars ; on peut saluer à ce niveau l'initiative des URSSAF avec un report quasi systématique de l'échéance du 15 mars, relayé par les organismes de retraite complémentaire ; dans une moindre mesure l'Administration Fiscale par la possibilité de report des impôts directs (Impôt Société et taxe sur les salaires notamment), mais absolument aucune concession en matière de TVA, ce qui est bien dommage car devant le marathon que nous nous apprêtons à courir, cela pouvait constituer un réel ballon d'oxygène... les Pouvoirs Publics en ont décidé autrement...

Les réseaux bancaires contribuent également largement à la préservation des trésoreries en facilitant le report des échéances d'emprunts existants, de crédit baux, voire de locations financières dans certains cas.

Dans cette situation, certains sont ou seraient tentés de ne pas assurer leurs prochaines échéances fournisseurs ; nous lançons donc un message fort, que nous vous invitons à relayer : **MAINTENEZ VOS PAIEMENTS INTER ENTREPRISES !**

Ne pas assurer ces paiements viendrait fragiliser encore un peu plus le tissu économique constitué en grande partie de TPE et PME, avec une absence de visibilité totale et la mobilisation d'une énergie folle et dispersée pour recouvrer ces créances alors que les efforts doivent être concentrés ailleurs.

→ suite page ci-après



Nous vous invitons donc à honorer ces paiements et à recourir à d'autres moyens mis à votre disposition pour passer ce cap :

1 - Le recours à vos banques adossé à l'intervention de la BPI par exemple,

- Pour garantir un crédit bancaire, un découvert bancaire (fonds de garantie « renforcement de la trésorerie CORONAVIRUS ») ; cette garantie peut aller de 50 à 90% du montant de l'engagement.
- Pour garantir la mise en place ou le renouvellement de lignes de crédit court terme confirmé (fonds de garantie « Ligne de Crédit Confirmé CORONAVIRUS ») ; cette garantie peut aller jusqu'à 90% du concours.
- Votre démarche : contacter votre banque en priorité ou la délégation régionale de BPI France.

2 - Les aides Régionales

Par exemple dans la région Grand Est, les prêts Rebond, Atout en partenariat avec BPI.

3 - Si cela n'était pas suffisant, mise en place auprès de la CCSF (Commission des Chefs de Service Financiers) de **plan d'étalement des dettes fiscales, URSSAF et Pole Emploi.**

En attendant des jours plus heureux, protégez-vous ainsi que vos proches.

Vous êtes nombreux à nous solliciter sur vos problématiques de gestion. Nous veillons à vous tenir informés en temps réel de toute nouvelle mesure comptable, sociale, fiscale, juridique concernant la gestion des sociétés.

N'hésitez pas à cliquer sur les liens que nous mettons à votre disposition dans nos signatures de mails (bandeaux en bas des messages), ou sur l'onglet COVID-19 de notre site web sadec-akelys.fr, ou dans vos Espaces Clients.

Vous pouvez contacter vos interlocuteurs habituels pour toute information complémentaire. Pour toute demande de rappel, [merci d'adresser un mail à votre interlocuteur habituel](#), qui vous recontactera dans les meilleurs délais.

Sadec Akelys compte parmi les leaders du conseil, de l'audit et de l'expertise comptable.

Avec nos 380 collaborateurs répartis sur 16 sites en France, nous accompagnons plus de **9500 entreprises et associations** de toutes tailles et de tous secteurs dans la sécurisation de leurs opérations et le développement de leurs activités.

**www.sadec-akelys.fr
0800 071 017**

